

A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

COMPTE DE RESULTAT

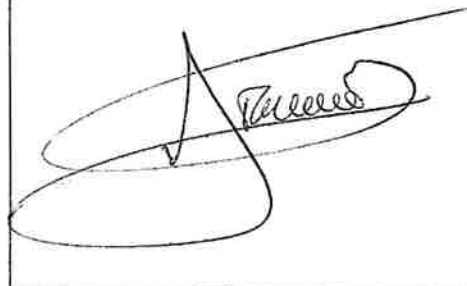
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme

La Présidente

Pour la Société DENTRESSANGLE

M. Raphaël FEUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Feuillet', is written over a large, stylized, loopy flourish that extends across the bottom of the signature box.

Désignation de l'entreprise : SAS A+A RESEARCH							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	301 646	FH		FI	301 646	301 139
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	301 646	FK		FL	301 646	301 139
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	301 647	301 141
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	623 041	346 344
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 135	1 129
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	624 178	347 475
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(322 531)	(46 334)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 123 842	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		777
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		1 759
	Différences positives de change					GN	312	149
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 124 154	2 685
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		103 835
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	41 170	75 176
	Différences négatives de change					GS	193	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	41 363	179 012	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 082 791	(176 327)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	760 260	(222 661)	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS A+A RESEARCH				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 899 203		617 001	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 899 203		617 001	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	360 000		133 067	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	360 000		133 067	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 539 203		483 934	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(238 943)		(6 695)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 325 004		920 826	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	786 598		652 858	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	6 538 406		267 968	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					360 000	5 899 203		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

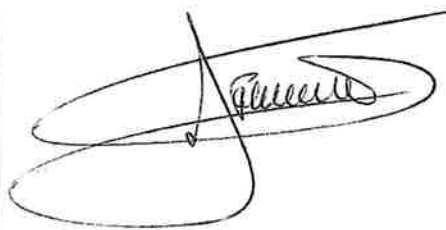
A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

BILAN : ACTIF - PASSIF

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société DENTRESSANGLE
M. Raphaël FEUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Feuillet', is written over a large, stylized, loopy signature that spans across the text area.

Désignation de l'entreprise : SAS A+A RESEARCH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 30 Bis Rue St Hélène		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 7 9 1 0 7 4 6 6 9 0 0 0 1 5		Néant ☐				
		Exercice N, clos le, 31122022				
		N-1 31122021				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AC		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	15 855 587	16 215 587
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 123 842	
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG	11 278		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	60 000	60 000	
TO TAL (II)		BJ	BK	17 050 708	16 275 587	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	241 085	60 480
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 858 203	4 926 046
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	1 145 810	54 910	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		7 001	
	TO TAL (III)	CJ	CK	6 245 098	5 048 437	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	23 295 806	21 324 024	
Renvoi : (1) Dont droit au bail:						
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 195 120	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *						
Immobili- sations :						
Stocks :						
Créances :						

Désignation de l'entreprise SAS A+A RESEARCH			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 500 000)	DA	5 500 000	5 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	408 412	395 013	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	4 876 103	7 481 533	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 538 406	267 968	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	495 941	495 941	
		TOTAL (I)	DL	17 818 862	14 140 456
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 290 974	2 187 616	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	3 643 543	4 816 284	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	481 449	55 525	
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 181	10 080	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1	1	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	5 456 149	7 069 506	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	20 796	114 062
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	23 295 806	21 324 024	
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 819 641	5 681 048	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 497	17 284	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A+A RESEARCH

Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène – 69002 LYON
Société par actions simplifiée au capital de 5 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022



RSM Paris

26, rue Cambacères

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

A+A RESEARCH

Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène – 69002 LYON

Société par actions simplifiée au capital de 5 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société A+A RESEARCH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A+A RESEARCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues par la direction avec les données financières de chacune des filiales ainsi que leurs perspectives d'avenir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 juin 2023

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul-Evariste Vaillant', with a stylized flourish at the end.

Paul-Evariste VAILLANT

Associé

A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

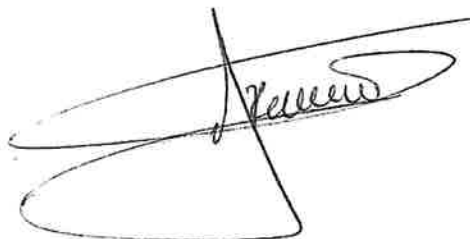
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 6 538 405,94 Euros de la manière suivante :

- A la « Réserve Légale », pour la porter à		
10 % du capital social	pour	141 588,00 Euros
- Au compte « Autres Réserves »	pour	6 396 817,94 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société DENTRESSANGLE
Monsieur Raphaël FEUILLET



A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

ANNEXES AU BILAN

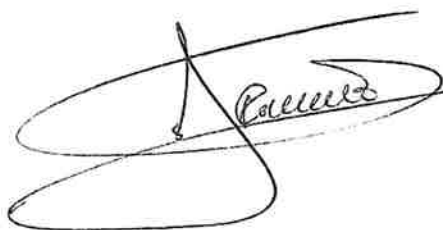
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme

La Présidente

Pour la Société DENTRESSANGLE

M. Raphaël FEUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Feuillet', is written over a large, stylized, loopy signature that spans the width of the box.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Intégration Fiscale

La société A+A Research est tête de groupe d'intégration fiscale constitué le 1^{er} juillet 2013 intégrant la société SAS A+A détenue directement à 100%.

La convention de répartition est la suivante :

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice ; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôts.

Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des déficitaires) sont conservées chez la société mère, et sont également constatées en produits ou en charges.

CONSOLIDATION

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe Dentressangle, située au 30 bis rue Sainte Hélène à Lyon 2ème (N° SIRET : 492 792 973 00025), au capital de 654 626 960 €.

Conformément à l'article L. 233-17 et R 233-15 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2023 par le Président de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Selon les dispositions des articles 332-1 renvoyant sur l'article 321-10 du PCG, il a été opté pour l'incorporation des frais d'acquisition des titres de participation (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres. La déduction fiscale est alors assurée par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires.

Les frais d'acquisition font l'objet d'un étalement sur cinq ans sous forme d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment de la quote part de A+A RESEARCH SAS dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux plus values latentes et / ou de perspectives de résultats prévisionnels futures arrêtés par la Direction.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation calculée individuellement en fonction du risque d'irrecouvrabilité estimé.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des soldes débiteurs des comptes de banques. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts obligataires convertibles

Les obligations convertibles en actions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

La société n'a pas de salariés ayant 5 ans d'ancienneté.

Autres faits marquants

Au terme d'un accord signé le 21 juillet 2022, A+A Research a cédé les 360 000 actions qu'elle détenait dans la société IIMR (International Institute for Market Research) pour un prix évalué à 5.899.203,19 EUR.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
• Titres de participations	16 215 587		(1) 360 000	15 855 587
• Créances rattachées à des participations		(2) 1 123 842		1 123 842
• Prêts et autres immobilisations financières	60 000	(3) 11 278		71 278
Immobilisations financières	16 275 587	1 135 120	360 000	17 050 707
ACTIF IMMOBILISE	16 275 587	1 135 120	360 000	17 050 707

(1) Cession des titres IIMR

(2) Distribution dividendes A+A Research

(3) Prêt Frédéric DABI dans le cadre de la vente des Titres IIMR (société mère de Ifop)

ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 294 408 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
Créances rattachées à des participations	1 123 842	1 123 842	
Prêts	11 278	11 278	
Autres	60 000		60 000
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
Créances Clients et Comptes rattachés	241 085	241 085	
Autres	4 858 203	4 858 203	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 294 408	6 234 408	60 000

Le poste « Autres créances » correspond principalement :

- A la créance d'impôt société pour 2 135 K€
- Aux comptes courants pour 2 608 K€
- A la créance de TVA pour 114 K€

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 500 000.00 € décomposé en 5 500 000 titres d'une valeur nominale de 1.00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 500 000	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 500 000	1.00